gré tout, elle ne peut haïr; mais un nouvel incident lui fait reperdre tout le chemin gagné. Raoul, appelé en toute hâte à Paris pour recevoir le dernier soupir d'un ami, sceptique comme lui, et qui meurt dans l'impénitence finale, loin d'être éclairé par le spectacle de cette mort antichrétienne, n'en rapporte à Férias qu'une incrédulité plus grande, un scepticisme plus enraciné que jamais. C'est alors que Sibylle veut avoir avec lui un dernier entretien pour lui dire un éternel adieu. Tous deux vont faire une promenade dans la campagne, et là leurs cœurs débordent; ils s'aiment, ils se le disent; mais Raoul n'est pas assez convaincu lui-même pour espérer jamais triompher des croyances de Sibylle; Sibylle n'a pas assez de confiance en son amour pour croire qu'il lui donnera sur Raoul un ascendant suffisant. En un mot, Raoul n'est pas un homme, il est trop faible; Sibylle n'est pas une femme, elle est trop forte, et tous deux sacrifient leur bonheur à des dissidences religieuses dont ils n'auraient dû se préoccuper qu'après leur mariage, s'ils avaient été véritablement amoureux. Au retour de cette fatale promenade, Sibylle se met au lit, languit quelque temps et meurt, seule conclusion possible à un récit invraisemblable, inventé pour galvaniser une question morte depuis longtemps. *Sibylle*, en effet, n'était, à l'époque où elle parut, que l'essai d'un retour, dans le roman, aux questions religieuses, la tentative d'un nouveau genre de prosélytisme.

George Sand a pris, dans *Mlle de La Quintinie*, le contre-pied de la thèse de M.O. Feuillet, et elle a fait une œuvre bien supérieure.

SICKLE (Daniel), général et diplomate américain, né à New-York en 1822. Après avoir été ouvrier typographe, il étudia la jurisprudence et il exerça la profession d'avocat. M. Sickle ne tarda pas à se faire connaître par sa facilité de parole et par l'ardeur avec laquelle il se mêla aux débats politiques. Il n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il fut élu membre de la législature de New-York. En 1853, il fut attaché à la légation de Londres, où il resta deux ans. De retour à New-York, il devint sénateur de l'Etat; puis il fut élu membre du congrès de Washington en 1856 et réélu en 1858 et 1860. Au début de la guerre de la sécession (1861), M Sickle organisa une brigade de volontaires, qu'il mit à la disposition du président Lincoln, reçut le commandement d'un régiment, devint brigadier général, se conduisit avec bravoure dans plusieurs batailles auxquelles il assista et eut une jambe emportée à Gettysburg. M. Sickle, à peine remis, continua à servir et devint successivement brigadier général et major général dans l'armée régulière. Le général Grant, devenu président de la République le nomma en 1869 ministre des Etats-Unis à Madrid. Le général se rendit alors en Espagne et il occupa ce poste jusqu'en décembre 1873. Sur la demande du cabinet espagnol, il fut remplacé par le général Caleb Cushing et il retourna aux Etats-Unis. La roideur qu'il avait montrée au sujet de l'affaire du *Virginius* avait fait demander son éloignement par M. Castelar, alors chef du pouvoir exécutif.

SIDÉROCONITE s. f. (si-dé-ro-ko-ni-te). Minér. Variété de calcite, contenant du sesquioxyde de fer hydraté.

SIDÉRODOT s. m. (si-dé-ro-do). Minér. Sidérose calcifère, trouvée à Radstadt.

SIDÉROMÉLANE s. f. (si-dé-ro-mé-la-ne). Minér. Variété d'obsidienne, riche en sesquioxyde de fer.

SIDÉROSCHIZOLITHE s. f. (si-dé-ro-ski-zo-li-te) — du gr. *sidêros*, fer, et de *schizolithe*). Minér. Substance noire, rhomboédrique, analogue à la cronstedtite.

SIDI-OKBA, bourgade d'Algérie, dans le département de Constantine, à 20 kilom. de Biskra. Comme beaucoup de localités africaines, cette misérable bourgade doit son nom au tombeau d'une personne illustre parmi les Arabes, l'émir Okba-ben-Nafi. Sa koubba ou son oratoire funéraire, qui existe encore, est un monument assez curieux à visiter. C'est un des plus anciens édifices arabes qu'on trouve dans le pays, car l'émir Okba appartient à l'époque de l'invasion. La mosquée dans laquelle s'élève le tombeau est entourée d'un péristyle de vingt-six colonnes supportant une terrasse au-dessus de laquelle s'élève un minaret en forme de pyramide rectangulaire.

SIEBECKER (Édouard), écrivain français, né à Saint-Pétersbourg en 1829, de parents français. Descendant d'une des plus anciennes familles protestantes de l'Alsace, son père, un des plus jeunes officiers supérieurs de la fin de l'Empire, organisa après Waterloo un corps franc, à la tête duquel il fit des prodiges de valeur. Compromis dans la conspiration de Belfort en 1821, il échappa à la mort par l'exil et se réfugia en Russie, où il devint professeur à l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Là, il épousa la fille d'un Français, exilé comme lui, et que la grande-duchesse Hélène, belle-sœur de l'empereur Nicolas, avait choisie comme lectrice. De ce mariage naquit Edouard Siebecker. La révolution de 1830 avait rouvert les portes de la France à l'ancien conspirateur de Belfort. Edouard Siebecker, destiné à l'état militaire, fit ses études au collège Charlemagne et les termina à l'institution Goguel, à Strasbourg. Il s'engagea à l'âge de dix-neuf ans; mais au bout de trois années, le coup d'Etat, des désillusions, et par-dessus tout le désir d'être utile à sa mère et à ses sœurs, lui firent quitter l'armée. Il arriva à Paris en 1852, et Alexandre Dumas le prit comme secrétaire. A cette époque, il publia dans le *Mousquetaire* des traductions de l'Allemand Saphyr et de l'Américain Edgard Poe. Augustin Thierry, devenu aveugle, se l'attacha bientôt après. A l'école de ce grand historien, les goûts de Siebecker pour les études historiques se développèrent, et son talent s'est toujours ressenti heureusement de cette collaboration de quelques années, au bout desquelles il entra au chemin de fer de l'Est, où il est encore. Suivant son expression « il s'est fait esclave, pour rester libre, » c'est-à-dire pour ne pas tomber dans la bohème, et se trouver, dans un moment difficile, à la disposition du premier venu. C'est à cela qu'il faut attribuer cette probité politique et littéraire et cette indépendance qui distinguent tout ce qu'il écrit.

Après avoir publié certains articles dans cette catégorie de journaux bienveillants aux débutants parce qu'ils ne payent pas la copie, Siebecker entra au *Figaro* littéraire, et se distingua par des articles d'une grande vigueur. C'est là que parut sur les chemins de fer une étude qui fut remarquée et qui forme le fond de son livre, *Physiologie des chemins de fer* (Hetzel, 1865). Du *Figaro*, Siebecker passa à la *Vie parisienne*, qui venait de se fonder, et où il publia des nouvelles, des souvenirs militaires, des critiques de livres, de théâtre, etc. La rectitude de ses opinions et la nature même de son talent énergique le désignaient pour la politique. C'est ainsi qu'il entra au *Courrier français*, dont il fut un des rédacteurs de la première heure, et où il se fit bien vite remarquer par d'excellents articles intitulés *Mœurs du jour*. Depuis, on a souvent essayé de faire des chroniques à la façon de Siebecker, mais nul n'a réussi à l'imiter. C'est de haut, en effet, qu'il prend l'actualité, et ses attaques sont d'autant plus dangereuses qu'on les sait sincères et désintéressées. Siebecker était entré le premier au *Courrier français;* il en sortit le dernier, quand le journal mourut. Lorsque les républicains qui prirent le nom d'irréconciliables fondèrent le *Réveil*, ils appelèrent à eux Siebecker, qui reprit, dans ce nouveau journal, les *Mœurs du jour*, interrompues par la disparition du *Courrier français*. Mais cette collaboration, qui d'hebdomadaire devint bientôt quotidienne, ne suffit pas à son ardent besoin de production, Siebecker écrit en même temps à la *Cloche*, au *Charivari*, où il fait les *Lettres d'un homme de rien*, au *Corsaire*, au *Nain-Jaune*, avec Ranc, Castagnary, Spuller, Fouquier, etc. Il est en outre correspondant du *Progrès de Lyon* et du *Progrès de la Somme*. Siebecker écrit toujours et partout. Le journal ne lui fait pas oublier le livre, et pendant les rares moments que lui laissent les correspondances et les articles politiques, il écrit le livre des *Enfants malheureux*, un des plus honnêtes et des plus attendrissants qui existent.

Au 4 septembre 1870, Siebecker fut nommé secrétaire du cabinet du maire de Paris; mais il n'était pas d'un tempérament à rester dans un bureau pendant que chacun courait à un poste plus périlleux. Il donna sa démission et fut nommé capitaine adjudant-major des batteries de guerre de l'artillerie de la Seine. A ce titre, il fit toute la campagne devant Paris, où il ne rentra qu'après l'armistice, le 22 janvier. Ce jour-là même, aux côtés du lieutenant-colonel Juillet Saint-Lagé, Siebecker défendit les soixante pièces de canon du parc Notre-Dame que les insurgés voulaient prendre et tourner contre l'Hôtel de ville.

Voici la liste des ouvrages publiés jusqu'à ce jour par Siebecker :

Physiologie des chemins de fer (Hetzel); *Pamphlets d'un franc parleur* (Lechevalier); les *Enfants malheureux*, illustré par Gérard Séguin; *Cocottes et Petits crevés*, illustré par Grevin; *Mœurs du jour*, illustré par Fleury; *A travers la vie;* l'*Alsace*, récits historiques d'un patriote; les *Fédérés blancs*, roman, illustré par Lix.

SIEBER (Jean-Georges), compositeur et éditeur de musique, né en Franconie en 1734, mort à Paris en 1815. Il était un habile corniste, lorsqu'il quitta son pays et se rendit en Angleterre, d'où il gagna Paris en 1758. Après avoir fait partie de la musique des gardes-françaises, Sieber fut attaché, en 1765, comme premier cor, à l'orchestre de l'Opéra. Ce fut lui, dit Fétis, qui, bon joueur de harpe, fit entendre cet instrument pour la première fois à l'Opéra dans l'*Orphée* de Gluck. Sieber devint éditeur de musique, et il contribua puissamment à répandre en France le goût de cet art, en mettant au jour les œuvres les plus remarquables de compositeurs allemands et italiens, Haydn, Mozart, Cramer, Viotti, etc., et en faisant jouer des œuvres de ces artistes dans des concerts. Enfin, Sieber a composé un certain nombre de sonates, de concertos, etc.

SIEBER (Ferdinand), chanteur et musicographe allemand, né à Vienne en 1822. Fils d'un chanteur distingué, il suivit son père dans ses pérégrinations en Allemagne, et il étudia le chant sous la direction de Miksch, à Dresde. Sieber commença à se faire entendre dans cette ville, dans des concerts, en 1842. Après avoir chanté les rôles de basse aux théâtres de Detmold, de Schwerin et de Hanovre, il fit un voyage en Italie, prit des leçons de Farini et de Ronconi et revint en Allemagne. Il quitta le théâtre en 1854, et se fixa à Berlin, où il professa le chant à l'Académie de musique. Sieber a composé un certain nombre de lieder. Il a publié des articles de critique musicale dans des journaux de Berlin, de Leipzig, de Vienne, et il a fait paraître : *Courte introduction à l'étude normale de l'art du chant* (Leipzig, 1832, in-8°); *Méthode complète de l'art du chant* (Magdebourg, 1858, in-4°), etc.

SIEFERT (Louisa), femme auteur, née à Lyon en 1845, morte à Pau en 1877. Elle reçut une bonne éducation et s'adonna de bonne heure à son goût pour la poésie et les lettres. Mlle Siefert débuta par un recueil de vers, les *Rayons perdus* (1868, in-12), qui a eu quatre éditions, et dans lequel on trouvait à la fois une forme remarquable et une véritable inspiration poétique. Depuis, elle publia successivement : l'*Année républicaine* (1869, in-12), recueil de douze petits poëmes, avec une dédicace à Victor Hugo; les *Stoïques*, poésies (1870, in-12); les *Saintes colères* (1871, in-42), petit recueil de vers inspiré par un ardent patriotisme; *Comédies romanesques*, *Théophile*, le *Recteur Bertholdus*, la *Bague*, le *Retour* (1872, in-16), et enfin *Méline* (1876, in-12), roman d'analyse écrit avec un grand charme de pensée et de style. Vers 1875, Mlle Siefert avait épousé M. Jocelyn Pène, qui a fondé à Pau un journal républicain l'*Informateur*. Ce fut dans cette ville que Mme Pène-Siefert succomba à une maladie de poitrine dont elle était depuis longtemps atteinte.

SIÉGÉNITE s. f. (si-é-jé-ni-te). Minér. Linnéite nickélifère.

SIGBRITTE ou **SIEGEBRITTE**, mère de la belle Dyveke, maîtresse de Christian II, roi de Danemark, et qui exerça sur ce prince, pendant toute la durée de son règne, une remarquable influence. « L'histoire des amours de Christian II et de Diveke est curieuse, dit Altmeyer. Par une chaude et limpide matinée d'été, Eric Walkendorff, chancelier du roi de Danemark, d'une famille d'administrateurs, de financiers et de diplomates célèbres, aperçut, dans une boutique de Bergen, deux femmes : l'une était grasse et dodue, avec des joues rouges et de petits yeux perçants; l'autre était une charmante petite blonde dans laquelle tout parlait, tout vivait. La première, Sigbritte, lui dit que son nom de famille était Villems; que, naguère, elle avait vendu des pommes et des noix à Amsterdam; que la cherté des vivres l'avait forcée de quitter son pays, et que maintenant elle débitait à Bergen de la bière et de l'eau-de-vie. (Meerman, p. 5.) Selon Heiberg, elle aurait appartenu à une famille opulente et aurait été obligée de s'expatrier par suite de dissensions civiles qui agitaient la Hollande. » (*Revue encyclopédique*, avril 1819, page 135.)

Le complaisant chancelier raconta son aventure, sa galante trouvaille au roi, qui, intrigué, voulut à son tour juger par lui-même de la grâce de Dyveke et de l'esprit de Sigbritte. Il fut charmé de la mère, devint amoureux de la fille et les emmena toutes deux à sa cour.

Sigbritte, cette marchande de pommes et de noix, cette cabaretière, non-seulement était douée d'un esprit très-vif, très-droit, très-judicieux, mais elle était parfaitement instruite; « elle connaissait bien les institutions, l'industrie, les sources de la richesse des Pays-Bas. » Peu à peu, elle acquit sur le jeune roi, avec lequel elle se trouvait du reste en communauté d'idées politiques et sociales, un ascendant réel. Tandis que sa fille, la blonde Dyveke, régnait dans le boudoir de Christian II, Sigbritte régnait dans le cabinet du roi, gouvernait les ministres, les grands du royaume, qui, chaque matin, venaient prendre ses ordres; on la vit même chargée de l'administration supérieure des douanes et des finances et, durant quelque temps, de celles de la marine. Un instant, sa haute faveur sembla décliner : c'est lorsque Christian est obligé de rompre avec sa chère maîtresse pour obtenir la main de la fille de Philippe Ier, roi de Castille, et sœur de Charles-Quint, la main d'Isabelle (1514); mais à peine le mariage est-il conclu, que le roi rappelle près de lui et la mère et la fille, ne pouvant plus se passer de l'amour de celle-ci et des conseils de celle-là. Isabelle, qui, sous une enveloppe pleine de grâce, pleine de séduction, cachait le cœur le plus pur, l'esprit le plus délicat, Isabelle, bonne et douce comme si elle n'était pas fille, femme et sœur de roi, se soumit et même accepta la position fausse qui lui était faite; nous la voyons, en effet, confier à Sigbritte, à la mère de sa rivale heureuse, l'éducation première de son fils aîné, héritier présomptif de trois couronnes.

En 1517, la belle Dyveke meurt subitement. On parla de poison et l'on nomma un empoisonneur, Torben Oxe. Ce gentilhomme fut jugé, condamné à mort et exécuté. On prétendit que le roi avait, par cette mort, non point puni le meurtrier de sa maîtresse, mais satisfait sa jalousie envers un amant heureux et peu discret de la blonde Dyveke. Quoi qu'il en soit, le crédit de Sigbritte, loin de diminuer, ne fit que grandir. « Sigbritte, dit l'auteur que nous citions au commencement de cet article, dont on connaissait l'influence sur l'esprit du roi, était particulièrement l'objet de la haine de l'aristocratie; mais son crédit gagna en proportion dans l'affection du prince; elle fut élevée à la dignité de premier ministre. Logée, à Copenhague, dans un magnifique château, elle était l'âme de tous les conseils de Christian. Donnant un libre cours à ses rancunes plébéiennes, elle faisait souvent attendre des heures entières à sa porte les plus nobles et les plus puissants seigneurs du royaume; quelquefois même, elle leur lançait de gros jurons. (Meerman, p. 30.) Entourée de gens de rien, elle combla des plus grands honneurs son neveu, Dietric Slaghok, né en Westphalie, et qui avait parcouru la Hollande en qualité de garçon barbier. »

Sigbritte, esprit droit et sûr, judicieux, politique, qui n'avait jusqu'alors conseillé au roi que de sages mesures, d'utiles réformes, qui avait fait donner au commerce une protection efficace contre la concurrence des villes hanséatiques, qui avait fait aimer le roi et elle-même par le peuple, à cause de l'administration libérale du royaume, sembla, après la mort de sa fille, pousser à l'excès ses qualités; elle sembla braver à plaisir et défier à la fois le clergé et la noblesse. Citons encore Altmeyer : « Il ne manquait à Christian pour commencer la guerre, depuis longtemps résolue, contre la Suède que de l'argent; il eut recours à Sigbritte, si fertile en expédients de toute espèce; elle mit aussitôt un impôt général sur les denrées et les marchandises. Cet impôt fut levé de la manière la plus tyrannique; les exacteurs étaient accompagnés d'huissiers, de recors et de sbires. Ce furent surtout la noblesse et le clergé, ces corps exempts de toute imposition forcée, qui jetèrent les hauts cris... Un des actes de Sigbritte excita particulièrement les récriminations, quoiqu'il n'eût aucun rapport avec les subsides : les enfants des classes les plus pauvres avaient un libre accès à l'université de Copenhague; ils portaient un costume distinct, consistant en un manteau noir et un chapeau à larges bords. Ce costume leur assurait le privilége de la mendicité. La plébéienne, la mercantile Sigbritte soutint qu'il valait mieux enseigner un bon métier à ces garçons; que ces habits aux longues manches ne pouvaient leur servir qu'à recéler des vols; qu'il fallait enfin purger les rues de ces gueux plaqués de grec et de latin. Cette coutume fut donc abolie, et alors ce furent les moines qui s'acharnèrent sur la malencontreuse réformatrice. » (De Falck, p. 262.)

Toujours pleine de haine contre la noblesse, Sigbritte conseilla, dit-on, à Christian ce massacre de Stockholm où périrent 90 notables suédois (7 novembre 1520), et les exécutions sanglantes ordonnées par le roi, vainqueur de la Suède, à son retour en Danemark.

Après avoir partagé avec Christian le pouvoir, qu'elle avait contribué à rendre si grand, si redoutable, après avoir eu une part de sa gloire (incontestable, et aujourd'hui, du reste, incontestée, si ce n'est par les historiens catholiques), Sigbritte eut sa part de désillusion et de misère : le 23 avril 1523, elle montait dans la même barque que le roi déchu, la reine et ses trois enfants, et, avec eux, elle allait dès lors manger le pain amer de l'exil.

On ignore la date de la naissance et celle de la mort de Sigbritte.

* **SIGEAN**, ville de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. de Narbonne; pop. aggl., 3,506 hab. — pop. tot., 3,912 hab.

SIGILLOGRAPHIQUE adj. (si-jil-lo-gra-fi-ke — rad. *sigillographie*). Qui se rapporte à la sigillographie, à la connaissance des sceaux.

SIGNIFÈRE s. m. (sig-ni-fè-re — du lat. *signum*, étendard; *ferre*, porter). Antiq. rom. Celui qui, dans les légions romaines, était chargé de porter le *signum*. Le *signum* était l'enseigne du manipule, dans les temps anciens de Rome, et celui de la centurie depuis Marius. C'était un bois de lance, au sommet duquel était une main droite ouverte; la hampe était ornée de couronnes de laurier et de couronnes murales, gagnées par la centurie, et du portrait du prince, sous les empereurs.

* **SIGNY-L'ABBAYE**, bourg de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. O. de Mézières; pop. aggl., 2,274 hab. — pop. tot., 2,907 hab.

* **SIGNY-LE-PETIT**, bourg de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. O. de Rocroy; pop. aggl., 1,302 hab. — pop. tot., 2,055 hab.

* **SIGOLÈNE (SAINTE-)**, bourg de France (Haute-Loire), cant. de Monistrol-sur-Loire, arrond. et à 19 kilom. N.-E. d'Yssingeaux; pop. aggl., 1,073 hab. — pop. tot., 3,303 hab.

* **SIGOULÈS**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Bergerac; pop. aggl., 347 hab. — pop. tot., 784 hab.

SILBERMANN (Gustave-Rodolphe-Henri), imprimeur français né à Strasbourg en 1801, mort en 1875. Il avait étudié le droit et s'était fait recevoir licencié lorsque, son père étant mort, il prit la direction de son imprimerie. M. Silbermann, voulant connaître les meilleurs procédés typographiques, se rendit à Paris, en Hollande, en Angleterre et visita les imprimeries les plus célèbres. Il introduisit alors dans son établissement des perfectionnements dont quelques-uns étaient de son invention, et il obtint notamment d'excellents résultats au moyen de rentrures habilement combinées. M. Gustave Silbermann reçut, en 1845, la croix de la Légion d'honneur et obtint de nombreuses médailles aux expositions industrielles, tant pour les ouvrages de luxe que pour les publications à bon marché, sorties de ses presses. Parmi ses plus belles publications, nous citerons : le *Code historique de la municipalité de Strasbourg* (1840); l'*Album typographique* (1840); la *Zoologie du jeune âge* (1842); les *Vitraux de la cathédrale de Strasbourg* (1851); les *Faïences de Rouen* (1869), etc.

Silence (TOURS DU), monument étrange, élevé par les parsis dans l'île de Bombay, et dont le journal anglais le *Standard* a donné une intéressante description, que nous lui empruntons :

« Au sud-ouest de l'île de Bombay, la plaine, très-basse d'abord, s'élève tout à coup et forme une colline de 200 pieds de hauteur, du sommet de laquelle on voit toute la ville et presque toute l'île au nord et à l'est; à l'ouest et au sud s'étend la mer immense. C'est un lieu qui présente le plus magnifique panorama du monde et qui mériterait d'être choisi pour y établir les plus gaies villas des riches habitants de Bombay; mais la vérité est que, jusqu'au voyage du prince de Galles, pas un Européen, si ce n'est en secret, n'y avait jamais mis le pied. Personne n'a le privilége de visiter ce lieu étrange, ou si quelqu'un y est allé, ce qui est fort douteux, il n'y pouvait jeter qu'un coup d'œil rapide pour s'enfuir aussitôt.

» Il y a deux siècles, dans ce lieu alors sauvage et désolé, une tour grise fut élevée, sans aucun signe de vie ou d'habitation humaine, mais destinée à être la demeure de la mort; aussi la nomma-t-on la Tour du Silence. Dans la suite des temps, quatre autres tours furent construites aux environs de la première. Les parsis auxquels ces tours appartiennent acquirent peu à peu de la richesse et de l'influence; toute la montagne devint leur propriété, et ils l'entourèrent d'un haut mur, avec des portes de fer, pour en défendre l'accès à quiconque n'est pas de leur nation.

» Les parsis forment une secte qui n'a nulle tendance au prosélytisme, et ils n'acceptent pas même les prosélytes qui s'offrent volontairement à eux. Un voile de mystère et de mysticisme couvre tout ce qu'ils font, et ils n'aiment pas à parler de leur religion devant des étrangers.

» Cependant, il est étrange que, avec ces dispositions, les parsis aient si facilement, lors de la visite du prince, soulevé le rideau qu'ils ont pendant si longtemps tenu autour de leurs tombeaux. Le prince de Galles désirait voir les tours du Silence; sir Bartle Frere écrivit à la communauté des parsis, et toutes les barrières tombèrent. Il est vrai que ces fidèles adorateurs du feu avaient reconnu que leurs détracteurs se servent du mystère dont ils enveloppent leurs rites funéraires pour inventer contre eux mille calomnies; mais ce n'est pas moins un des changements les plus curieux dont l'Inde ait été témoin; il a été amené par la visite du prince de Galles. La chose s'est faite si soudainement, que le secrétaire des parsis se trouva, sans avoir eu le temps de changer de vêtements et de se préparer, en train d'expliquer au prince de Galles et aux personnes de sa suite, sous les murs de la principale tour du Silence, près de la large pierre où sont déposés les corps, la disposition intérieure de ce monument. Le prince a pris le plus grand intérêt à ces explications, a fait beaucoup de questions et a laissé le secrétaire parsi aussi charmé de son affabilité et de sa condescendance, qu'il l'était lui-même de l'étrangeté de ce qu'il avait appris sur les rites des parsis.

» Au pied de la montagne sur laquelle s'élèvent les tours se trouvent deux établissements qui font infiniment d'honneur aux parsis : ce sont les *dharamodhs*, ou hospices pour les pauvres sectateurs de Zoroastre de l'Inde et de la Perse. Après avoir dépassé ces hospices, on gravit la montagne des tours du Silence par une longue succession de terrasses et d'escaliers sur le côté sud, ou bien on s'y rend en voiture par une belle route qui conduit à l'entrée du nord. Après une course de un quart de mille en voiture, on gravit à pied le rocher jusqu'à une porte où se lit cette inscription : « Personne n'entre ici que les parsis! » Après l'avoir passée, on trouve à droite une chapelle construite en pierre, où les parsis qui assistent à des funérailles font leurs prières. C'est de là qu'on a la plus belle vue de Bombay dont un Européen ait jamais joui.

» Pendant que j'écoutais les explications qui nous étaient données par le secrétaire, on apporta deux corps, dont l'un était celui d'un *mohed* ou prêtre; ils étaient tous les deux suivis par une centaine de parsis en vêtements blancs. Les cercueils étaient portés par quatre hommes et suivis par deux autres qui, seuls, peuvent entrer dans les tours. Les parsis qui suivaient la procession étaient liés deux à deux par leurs vêtements, ce qui a un sens mystique.

» Les tours sont circulaires et sont si bien construites, que la plus ancienne, depuis deux cents ans qu'elle existe, n'a jamais eu besoin de réparation. La plus grande a coûté 30,000 livres sterling; on peut supposer que les autres ont coûté, en moyenne, 20,000 livres. Dans le mur circulaire extérieur, il n'y a qu'une ouverture d'environ 5 pieds 1/2 de largeur et 13 pieds de hauteur à partir du sol. C'est là que montent les porteurs des morts, par un escalier de pierre, et qu'ils introduisent le cercueil. Le mur extérieur est de 25 à 40 pieds de hauteur, suivant les inégalités du terrain sur lequel la tour est bâtie. A l'intérieur se trouve une plate-forme circulaire graduellement déprimée vers le centre, où il existe un mur d'environ 10 pieds de diamètre.

» La surface de la plate-forme consiste en cavernes de pierre divisées en trois séries, avec un sentier circulaire entourant chaque série, à laquelle on communique par un sentier droit conduisant de l'ouverture faite dans le mur au puits qui se trouve au centre de la tour. Ce sentier étroit coupe les sentiers circulaires; il a d'abord 2 pieds 1/2 de largeur, puis 3 pieds. Les corps sont déposés dans les cavernes; ceux des hommes occupent la première série, ceux des femmes la seconde, et ceux des enfants la troisième. Tous les corps sont absolument nus, pour se conformer à cette parole : « Nu je vins dans ce monde et nu j'en sortirai. » En une demi-heure, après qu'on les a déposés dans les cavernes, toutes les parties charnues qui recouvrent les os sont dévorées par les nombreux vautours qui habitent ce lieu. Nous en vîmes au moins deux cents, réunis autour des deux corps qui venaient d'être apportés, et, une demi-heure après, ils s'étaient presque tous retirés de ce festin gorgés et repus, à peine capables de regagner la cime des arbres du voisinage. On laisse les squelettes blanchir au soleil et au vent jusqu'à ce qu'ils soient complétement desséchés. Deux porteurs des morts, ayant les mains gantées, mettent ensuite les squelettes dans des sacs et les transportent au puits central, où ils les jettent pour se réduire finalement en poussière. Il y a deux perforations pratiquées dans le mur du puits, par lesquelles l'eau des pluies descend jusqu'au fond et traverse des couches de charbon servant de désinfectant, de sorte qu'elle est sans odeur quand elle arrive à la mer. On descend jusqu'au fond du puits par une échelle, quand il est nécessaire de dégager les ouvertures qui se sont bouchées. La poussière des morts s'accumule si lentement au fond de ce puits, que, en quarante ans, le niveau ne s'est pas élevé de 5 pieds.

» Toutes ces pratiques prennent leur origine dans la vénération que les parsis professent pour les éléments. Le feu est trop pur pour qu'on le souille en livrant les corps aux flammes. L'eau est vénérée presque à l'égal du feu; il en est de même de la terre; de là cet étrange système par lequel on suppose qu'aucun élément n'est souillé, du moins directement. Du reste, les parsis croient à la résurrection des corps, lesquels deviennent glorieux et immatériels. »

* **SILENCIEUX, EUSE** adj...

— s. f. *Silencieuse*, Machine à coudre qui ne fait pas de bruit, ou qui en fait moins que les autres.

SILHOUETTER v. a. ou tr. (si-louè-té — rad. *silhouette*). Dessiner un objet en silhouette, représenter dans ses contours principaux.

SILICATATION s. f. (si-li-ka-ta-si-on — rad. *silicate*). Chim. Passage d'un oxyde à l'état de silicate, par combinaison avec la silice.

SILICIURATION s. f. (si-li-si-u-ra-si-on — rad. *siliciure*). Chim. Transformation en siliciure.

* **SILLÉ-LE-GUILLAUME**, ville de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. N.-O. du Mans; pop. aggl., 2,955 hab. — pop. tot., 3,474 hab.

SILLERY (Pierre BRUSLART DE), marquis de Puisieux, fils de Nicolas Bruslart de Sillery, né en 1583, mort en 1640. Il fut nommé, à l'âge de dix-sept ans, conseiller d'Etat, puis secrétaire d'Etat des affaires étrangères et de la guerre (1606), fut envoyé en Espagne pour conclure le mariage de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche et jouit d'un grand crédit pendant le ministère du duc de Luynes. En 1621, il soumit la ville de Lyon révoltée. Eloigné de la cour en 1624, il se retira dans sa terre de Sillery, qui avait été érigée en marquisat en 1613.

* **SILVA** (Clément), avocat et homme politique français. — Aux élections du 20 février 1876, il se porta candidat à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Saint-Julien (Haute-Savoie), et il dit dans sa profession de foi : « Conservateurs, nous le sommes autant et plus que personne, la République ne pouvant exister sans le respect absolu de la loi et des grands principes d'ordre sur lesquels repose la société. » Elu député par 6,684 voix, à une grande majorité, contre M. de Montgelaz, M. Silva alla siéger à gauche. Il vota avec la majorité républicaine, signa la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon le 18 mai 1878 et fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour du 19 juin contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, M. Silva ne se représenta pas et fut remplacé comme député, le 14 octobre 1877, par M. Dupont, républicain comme lui.

* **SILVESTRE** (Théophile), littérateur et journaliste français. — Il est mort subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris en juin 1876.

SILVESTRE (Paul-Armand), littérateur français, né à Paris en 1837. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il a publié en 1862 *Rimes neuves et vieilles*, avec préface de George Sand, puis deux autres recueils de vers, les *Renaissances* (1869), la *Gloire des souvenirs* (1872), enfin ses poésies complètes (1866-1874). Il a fourni à un grand nombre de journaux et revues des chroniques, des articles d'art et de littérature et des feuilletons dramatiques. On lui doit aussi plusieurs pièces de théâtre : *Ange Bosani*, en trois actes, en collaboration avec Emile Bergeret; *Aline*, en un acte, en collaboration avec Hennequin, représentés au Vaudeville; puis, en 1876, il a donné *Dimitri*, en collaboration avec Henri de Bornier et Victorin Joncières, au Théâtre-Lyrique. Nommé sous-bibliothécaire au ministère des finances, il a collaboré au *Journal officiel* et fourni au *Bulletin français* des articles signés du nom de Grimaud.

SILVIQUE adj. (sil-vi-ke — du lat. *silva*, forêt). Chim. Se dit d'un acide qui, uni à l'essence de térébenthine et à l'acide pimarique, constitue les résines des conifères.

SIMANDRE s. f. (si-man-dre). Disque de bois qui tient lieu de cloche, dans certains couvents grecs. ‖ V. HAGIOSIDÈRE, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

SIMÉON-DE-BRESSIEUX (SAINT-), bourg de France (Isère), cant. de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, arrond. et à 26 kilom. de Saint-Marcellin; pop. aggl., 322 hab. — pop. tot., 2,187 hab.

SIMEONI (Jean), cardinal italien, né à Pagliano le 27 décembre 1816. Il est fils d'un ancien maître d'hôtel de la famille Colonna. Destiné à la carrière ecclésiastique, il reçut les ordres, fut pendant plusieurs années précepteur des fils du prince Colonna, sur la recommandation duquel le cardinal Patrizzi le nomma préfet d'Académie. M. Simeoni devint ensuite secrétaire de la congrégation de la Propagande, dont le cardinal Franchi était préfet. Ce dernier contribua à le faire envoyer en qualité de nonce à Madrid. A ce titre, il demanda, au nom du pape, au gouvernement d'Alphonse XII, qui venait de monter sur le trône, de rétablir les priviléges dont jouissait l'Eglise catholique en Espagne avant la révolution de 1868. Dans une circulaire qu'il adressa aux évêques espagnols le 25 août 1875, à l'occasion du projet de constitution élaboré par le Sénat, le nonce prétendit que le concordat de 1851 n'avait pas cessé d'être en vigueur et qu'aucune des parties contractantes n'avait le droit de le modifier sans l'assentiment de l'autre. En même temps, il attaqua, avec toute la fougue ultramontaine, l'article 11 du projet de constitution qui admettait la tolérance en matière religieuse. Cette circulaire fit grand bruit. Ces idées d'un autre âge, inspirées par le fanatisme le plus détestable, furent vivement désapprouvées en Espagne par quiconque conservait encore un faible reste d'esprit de justice. Le ministère, qui tenait à rester en bons termes avec le saint-siége pour qu'il ne se jetât pas du côté des carlistes, mais qui, d'un autre côté, ne pouvait faire de l'Espagne la dernière des nations, se trouva dans un extrême embarras. Pour gagner du temps, il annonça au nonce qu'il étudierait sa circulaire et qu'il ferait tout son possible pour arriver à un accord avec le Vatican. Après l'écrasement définitif de l'insurrection carliste (février 1876), le ministre Canovas présenta aux Chambres un nouveau projet de constitution, dans lequel on admettait, non la liberté de conscience, mais la tolérance religieuse. A la suite de retentissants débats, cette disposition fut votée par la Chambre des députés et par le Sénat (mai-juin 1876). Le 17 septembre 1875, M. Simeoni avait été nommé cardinal. Bien que revêtu de la pourpre, il fut, par une mesure exceptionnelle, maintenu à la nonciature de Madrid. Il s'y trouvait encore lorsque, le cardinal Antonelli étant mort, Pie IX l'appela à lui succéder comme secrétaire d'Etat (12 novembre 1876). De retour à Rome, il prit possession de ces fonctions, auxquelles Pie IX ajouta celles de préfet des sacrés palais apostoliques et d'administrateur des biens du clergé. Il ne modifia en rien la politique de son prédécesseur, mais il montra plus de déférence envers le sacré collége, qu'il réunit à diverses reprises pour le consulter. Au mois de mars 1877, le pape ayant, dans une de ses allocutions, non-seulement attaqué avec la dernière violence le gouvernement et les institutions de l'Italie, mais encore fait appel au monde catholique pour provoquer la guerre contre ce gouvernement, le ministre de la justice adressa aux procureurs généraux une circulaire dans laquelle il disait que le gouvernement italien laissait aux journaux pleine liberté de publier l'allocution pontificale, mais qu'il ne saurait tolérer à ce sujet les déclamations factieuses de la presse hostile. A cette circulaire le cardinal Simeoni répondit par une autre circulaire adressée aux nonces du saint-siége à l'étranger. Dans ce document, il reprit, en les exagérant encore, les accusations de l'allocution pontificale, puis il recommanda aux nonces de faire part aux puissances de l'état de servitude auquel, selon lui, était réduit Pie IX et de provoquer de ce côté toute leur attention. Cet appel aux puissances et l'agitation ultramontaine qui s'ensuivit contribuèrent, comme on le sait, à amener en France la soudaine résurrection du gouvernement de combat, le 17 mai 1877. Après la mort de Victor-Emmanuel, le cardinal Simeoni envoya aux puissances, au nom de Pie IX, une protestation contre l'avénement de Humbert Ier comme roi d'Italie (17 janvier 1878). Peu après, Pie IX mourut. A la suite de l'élection du cardinal Pecci comme pape sous le nom de Léon XIII, le cardinal Simeoni fut remplacé comme secrétaire d'Etat par le cardinal Franchi, auquel il succéda en qualité de préfet de la congrégation de la Propagande (5 mars 1878).

SIMÈTHE, rivière de la Sicile ancienne. V. SYMÈTHE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

SIMILIBRONZE s. m. (si-mi-li-bron-ze — du lat. *similis*, semblable, et de *bronze*). Industr. Sorte de composition qui peut se mouler, et qui, en se desséchant, imite le bronze.

SIMILIMARBRE s. m. (si-mi-li-mar-bre — du lat. *similis*, semblable, et de *marbre*). Industr. Sorte de marbre factice.

SIMILIPIERRE s. m. (si-mi-li-piè-re — du lat. *similis*, semblable, et de *pierre*). Industr. Sorte de pierre factice ou de carton-pierre.

SIMIOT (Alexandre-Etienne), homme politique français, né à Bordeaux en 1807. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des questions politiques et économiques, publia des articles dans des journaux de l'opposition et fut nommé, en 1847, membre du conseil municipal de Bordeaux. M. Simiot, qui, dès cette époque, était connu comme appartenant au parti républicain, fut élu, après la révolution de 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante par le département de la Gironde. Il alla siéger à gauche, vota la constitution et fit une vive opposition à la politique réactionnaire de Louis Bonaparte. Non réélu à la Législative, il continua dans la presse à défendre la République et il fut exilé après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Après l'amnistie d'août 1859, M. Simiot revint en France et recommença sa campagne contre le despotisme en collaborant aux journaux de l'opposition à Bordeaux. Il était membre du conseil général de la Gironde, lorsqu'il posa sa candidature au Corps législatif dans une circonscription de sa ville natale; mais il échoua contre le candidat officiel. Nommé adjoint au maire de Bordeaux après la révolution du 4 septembre 1870, M. Simiot obtint, sans être élu, près de 40,000 voix lors des élections pour l'Assemblée nationale, le 8 février 1871; mais, à l'élection supplémentaire du 2 juillet suivant, 76,841 électeurs de la Gironde l'envoyèrent siéger à l'Assemblée. Il vota constamment avec l'Union républicaine, prit fréquemment la parole, fit une vive opposition au gouvernement de combat et vota la constitution du 25 février 1875. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Simiot retira sa candidature devant celle de M. Gambetta; mais celui-ci ayant opté pour Paris, il se présenta dans la 1re circonscription de Bordeaux, où il eut pour compétiteur un républicain radical, M. Raynal. Elu député au scrutin de ballotage du 30 avril 1876 par 6,434 voix, M. Simiot reprit sa place à la gauche républicaine et vota avec la majorité. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon. Le 19 juin suivant, il vota avec les 363 l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il se représenta dans la 1re circonscription de Bordeaux, où il fut élu, le 14 octobre 1877, par 13,240 voix, sans concurrent. A la nouvelle Chambre, ce vétéran de la démocratie a continué d'appuyer la politique si libérale et si sage qui a fondé en France le gouvernement républicain.

* **SIMON (SAINT-)**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S.-O. de Saint-Quentin, sur la rive gauche de la Somme; pop. aggl., 706 hab. — pop. tot., 718 hab.

SIMON, grand prêtre des Juifs, administrateur de la Judée de 292 à 284 av. J.-C. Il embellit et fortifia Jerusalem. C'est lui qui inséra parmi les livres sacrés ceux d'*Esdras*, de *Néhémie*, des *Paralipomènes*.

* **SIMON** (Jules-François-Simon SUISSE, dit **Jules**), philosophe, publiciste et homme d'Etat français. — Le 16 décembre 1875, l'Assemblée nationale nomma M. Jules Simon sénateur à vie. Ce même jour, il était élu membre de l'Académie française en remplacement de M. de Rémusat, ce qui fit dire qu'il était devenu en même temps inamovible et immortel. Au Sénat, M. Simon fut regardé